

Poste : Psychologie de l'activité physique.

(argumentaire déjà approuvé par le SSH en mai 2019, remis à jour par la Doyenne et le Président IPSY pour soumission en SSH ; argumentaire validé le 28 avril par le Vice-recteur, pour un poste à 1 EFT)

Université catholique de Louvain
Secteur des sciences humaines

Demande d'ouverture de poste académique en 2020 pour prise de fonction 1/9/2021

Faculté de psychologie et des Sciences de l'éducation (PSP)

Institut de recherche en Sciences Psychologiques (IPSY)

Temps plein 100%,

Domaine Psychologie de l'activité physique / Psychology of physical activity

PROPOSITION POUR LE POSTE A POURVOIR

1. Domaine d'enseignement

Le/La titulaire du poste assurera des enseignements principalement dans le domaine de la psychologie de l'activité physique et de la psychomotricité, en lien avec la santé et le bien-être, et de psychologie générale dans le cadre des programmes de Bac et de Master en sciences psychologiques en Faculté PSP, et de façon complémentaire, de Bac et Master en éducation physique et kinésithérapie et réadaptation en Faculté des sciences de la motricité (FSM).

Cours à assurer a minima:

LPSYS 2519	Psychomotricité et développement	30 h
LPSYS 2841	Activité physique et sportive, techniques psychocorporelles et santé	30h-15h
LPSP1001	Psychologie générale : processus et théories (120h en cotitulature) (2ème série)	30h à 60h
LIÉPR 1007	Psychologie générale (cours de service PSP en FSM)	30h

Des cours complémentaires en EPSY relevant de la prévention en psychologie de la santé et en intervention en psychologie de la santé en co-titulature, ou une contribution au séminaire de psychologie clinique de l'adulte, un cours de méthodologie en sciences psychologiques ou de recherche, ou un cours à la FSM pourraient être ajoutés, à la fin de la période probatoire, selon le profil de la personne engagée

LEDPH 2138	Psychologie du sport (<i>à offrir en option si possible</i>)	30h
------------	----------------------------------------------------------------	-----

Le nombre d'heures s'élève au moins à 150h en Vol 1 et 15h Vol 2 pour les cours a minima.
NB : Pendant la période probatoire, le-la titulaire assure max. 90h de Vol 1, après max. 150h.

2. Domaine de recherche

Le·La titulaire du poste exercera ses activités de recherche dans le domaine de la psychologie de l'activité physique, en lien avec la santé et le bien-être, auprès de personnes de tout âge, de tout niveau d'activité physique/sportive, avec ou sans psychopathologie ou problèmes de santé.

A l'UCLouvain, il est essentiel de renforcer des interactions en faveur de la recherche et de la formation entre les spécialistes de la psychologie, de la santé et des sciences de la motricité, dont les expertises sont complémentaires et potentiellement synergiques. Les travaux de recherche en IPSY peuvent s'inscrire dans le champ très large des impacts de la pratique de l'activité physique sur :

- le bien-être psychique, dont la gestion du stress à tout âge ;
- la santé mentale, les psychopathologies, dont la dépression, les conduites d'addiction, etc. ;
- le développement de l'enfant et de l'adolescent·e typique et atypique, dans différents domaines (psychomoteur, cognitif, émotionnel, social, perception de soi, autonomie) ;
- les fonctions cognitives, telles que l'attention ou l'inhibition, chez des personnes de tout âge ;
- le maintien de compétences chez les personnes vieillissantes ;
- la santé physique et somatique des patient·e·s atteint·e·s de maladies chroniques, comme le diabète, de maladies cardio-vasculaires, de troubles alimentaires et d'obésité ;
- l'analyse du profil psychologique des sportifs·ves, éventuellement de haut niveau, et la mise en place de stratégies d'aide à la performance.

Sont également à investiguer les facteurs psychologiques – cognitifs, motivationnels, stress, déterminants (personnalité, variables sociodémographiques) – et les facteurs sociaux et environnementaux en jeu dans la pratique de l'activité physique. Des travaux de recherche peuvent tester l'efficacité d'interventions incluant des techniques psychocorporelles et l'effet de processus de revalidation sur le bien-être psychique et physique. Le développement d'outils et de mesures psychophysiologiques peut faire l'objet de certains travaux. La recherche scientifique dans le domaine est susceptible de déboucher sur des programmes de prévention et d'intervention en faveur de la santé mentale et physique.

Au cours des trois dernières décennies, le nombre de travaux et publications scientifiques portant sur les liens entre les domaines de la psychologie, de l'activité physique, et de la santé a connu une croissance exponentielle. En témoignent les différentes sociétés scientifiques, dont les *European Federation of Sport Psychology (FEPSAC)*, *International Society of Sport Psychology (ISSP)*, *Association for Applied Sport Psychology (AASP)*, etc., ainsi que l'augmentation des publications dans des revues scientifiques reconnues. Parmi celles-ci figurent *International Journal of Sport Psychology*, *International Review of Sport and Exercise Psychology*, *Sport and Exercise Psychology Review*, *Journal of Applied Sport Psychology*, *Psychology of Sport and Exercise*, *European psychomotricity Journal*, etc.

Ce domaine n'est que peu couvert dans les autres Facultés et Instituts de psychologie ou de sciences de la motricité en FWB. Son **impact sociétal sur la santé psychique et physique, en prévention et en éducation**, est bien réel. Des **perspectives de financement au niveau national, européen et international** sont également **prometteuses**.

3. Service interne ou externe

Il est attendu que le·la titulaire du poste développe des collaborations avec les acteurs du champ de la psychologie de l'activité physique et/ou sportive. Une expérience professionnelle dans ce domaine constitue un atout supplémentaire.

4. Qualifications

- être titulaire d'un diplôme de doctorat en sciences psychologiques (ou qualifications équivalentes);
- faire état d'une expérience scientifique reconnue par des publications de niveau international dans le domaine du poste;
- faire état d'un séjour d'étude prolongé à l'étranger ou d'une expérience significative acquise hors de l'UCL;
- faire état d'une expérience et d'aptitudes en matière d'enseignement universitaire;
- être capable de travailler en équipe d'enseignants et d'intégrer des résultats de recherches dans ses enseignements
- être créatif·ve et ouvert·e à l'innovation pédagogique et à l'interdisciplinarité;
- avoir les qualifications pour mener des recherches scientifiques de haut niveau et animer, voire diriger, une équipe de chercheurs;
- posséder la maîtrise de la langue française parlée et écrite, ou s'engager à l'acquérir dans les deux années qui suivent la prise de fonction, la connaissance de l'anglais et d'autres langues constituant un atout supplémentaire;
- être capable d'enseigner en français, et dans une autre langue.

5. Qualifications/aptitudes particulières *Autres que celles mentionnées dans le descriptif général pour tous les postes académiques*

- faire preuve d'une formation universitaire et d'une expérience en psychologie de l'activité physique et sportive, de techniques psychocorporelles en lien avec la santé psychique